



Conséquence d'une plainte pour coups et blessures

Par **chemindubonheur**, le **02/07/2009** à **14:46**

Bonjour,

Je m'en remets à vous pour avoir votre avis sur la situation que mon mari est en train de vivre. En novembre 2008, lors d'une promenade, mon mari a attrapé par le coup le copain de sa soeur afin de lui demander d'arrêter de piller sa soeur (Il n'y a eu aucun coups et blessures juste un échange verbal entre eux). Mon mari est parti de son côté mais celui-ci l'a poursuivit tout en l'agressant verbalement. A cause des sentiments et de son caractère fougeux, pris de panique, il s'est défendu en lui donnant un coup de tête sur son nez puis, il est parti.

En décembre 2008, mon mari a été convoqué à la gendarmerie pour témoigner contre la plainte déposée par le copain de sa soeur. Mon mari a expliqué telle quelle la situation que je viens de vous exposer.

Puis, à ce jour, celui-ci a reçu une convocation au tribunal correctionnel pour cette plainte.

Pouvez-vous me dire quelle serait les conséquences de cette plainte pour mon mari? sachant que celui-ci a un casier vierge et n'a jamais commis de délit.

Est-ce utile de prendre un avocat? sachant que le copain de sa soeur a été arrêté 11j ITT et réclame des dommages et intérêts.

Pouvons-nous défendre cette situation comme coups et bléssures involontaires et non, volontaire comme le copain de sa soeur l'a inscrit dans sa plainte.

Je vous remercie de votre disponibilité et de nous aider dans notre demarche.

Bonne journée

Cordialement